

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

*Date de Convocation : 29/09/23

*Date d'Affichage : 29/09/23

*Conseillers en exercice : 9

*PRESENTS : 5

*VOTANTS : 5

Vu les statuts du 11/03/1980 de la Caisse des Ecoles Publiques de Margency,
L'an deux mil vingt-trois, le 18 octobre à 18 heures 30 le Comité de la Caisse des Ecoles légalement
convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur PLAIGNAUD Vice-Président de la Caisse des
Ecoles.

Etaient présents : Madame Murielle FANOUILLE, Madame Muriel DANQUAH,
Madame Fabienne MAVOUNGOU, Monsieur Michel PLAIGNAUD,
Monsieur Stéphane CHEPPTTELL.

Absents excusés : Messieurs Thierry BRUN et Vincent BLANGY.

Absentes excusées : Mesdames Typhanie DESPIAU et Isabelle LACOUR.

Monsieur PLAIGNAUD a été élu Secrétaire de séance.

Déli.2 Décision Modificative Budgétaire n°2

Le Comité de la Caisse des Ecoles de Margency.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

DECIDE d'inscrire la somme de - 300 euros (- trois cent euros) en dépenses de fonctionnement à
l'article 611 (contrats de prestations de services),

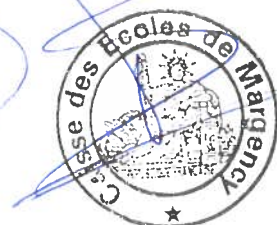
DECIDE d'inscrire la somme de + 300 euros (+ trois cent euros) en dépenses de fonctionnement à
l'article 6232 (fêtes et cérémonies).

DONNE tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de cet acte, dès
sa transmission en Sous-Préfecture.



Fait à Margency, le 19 octobre 2023
Le Président,
Thierry BRUN.



DEL12DECISIONM

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-10-23T14-32-11.00 (M1248367331)

Identifiant unique de l'acte : 095-269501276-20231019-DEL12DECISIONM-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DELIBERATION N. 2 DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE
N.2

Date de décision : Oct 19, 2023 12:00:00 AM

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DEL1B.N.2.DM.N.2.CDE.PDF

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 23/10/23 à 14:32

Date 23/10/23 à 14:32

Date 23/10/23 à 14:36

Par ROYER Christelle

Par ROYER Christelle

